

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 07 SEP. 1988

N° 2578 /15.08.01

FERWAFA	
reçu le 07 SEP. 1988	
n°	Monsieur le Président de l'Equipe
A traiter par	RAYON SPORTS
B.P. 585 KIGALI	

OBJET: Autorisation d'utiliser
le Stade Régional de
Nyamirambo le 8 Septembre
1988.

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre lettre n° 035/20.00 du 6 Septembre 1988 et dont l'objet est repris en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le terrain sollicité vous est accordé pour le 8 Septembre 1988.

Aussi vous demanderais-je de bien vouloir verser les 10 % des recettes brutes réalisées pour la location du terrain avec un minimum de VINGT MILLE FRANCS RWANDAIS (20.000 FRW) payables à l'avance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

C.P.I.à:

✓- Monsieur le Président
de la FERWAFA
K I G A L I . -

